



RCS : TOURS

Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 00267

Numéro SIREN : 330 265 521

Nom ou dénomination : SOLODIS

Ce dépôt a été enregistré le 11/05/2017 sous le numéro de dépôt 3014



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Laurence GOYEC

Geneviève DURANTEAU

Rachel LEROUX

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

2017003014



SOLODIS

La Cloutière
37600 - PERRUSSON

S.A.S. au capital de 600 000 €
R.C.S. TOURS 330 265 521

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Novembre 2015 au 31 Octobre 2016

Certifié Conforme
[Signature]



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/10/16 Durée 12 mois			Clôture au 31/10/15 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	17 812 379	8 772 333	9 040 045	8 765 827
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	869 308	102 248	767 060	769 074
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	5 500		5 500	5 500
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	103 248	102 248	1 000	3 014
FONDS COMMERCIAL (1)	760 560		760 560	760 560
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 927 412	8 640 085	6 287 327	6 185 623
TERRAINS	252 192	17 970	234 222	185 870
CONSTRUCTIONS	9 811 597	5 578 113	4 233 484	4 627 647
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	3 560 757	2 028 503	1 532 253	1 182 141
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	1 256 756	1 015 497	241 259	174 045
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	46 107		46 107	15 918
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	2 015 657	30 000	1 985 657	1 811 129
PARTICIPATIONS	270		270	270
TITRES IMMOBILISES DIVERS	663 431		663 431	687 229
PRETS	1 209 536	30 000	1 179 536	981 209
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	142 420		142 420	142 420
ACTIF CIRCULANT	6 559 320	89 203	6 470 117	5 908 550
STOCKS ET EN-COURS	3 913 553		3 913 553	3 994 537
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	21 958		21 958	21 083
MARCHANDISES	3 891 594		3 891 594	3 973 453
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	148 162		148 162	116 166
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 580 580	17 444	1 563 135	991 856
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	591 448	17 444	574 003	222 339
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	989 132		989 132	769 516
CREANCES DIVERSES (3)	321 258	71 758	249 499	537 312
DISPONIBILITES	444 165		444 165	149 614
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	151 601		151 601	119 064
TOTAL GENERAL	24 371 700	8 861 537	15 510 162	14 674 377

(1) Dont droit au bail			50 000	50 000
(2) Dont à moins d'un an			412 684	519 264
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/10/16 Durée 12 mois	Clôture au 31/10/15 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	4 883 168	4 610 646
CAPITAL	600 000	600 000
RESERVES	3 757 021	3 485 768
RESERVE LEGALE	60 000	60 000
AUTRES RESERVES	3 697 021	3 425 768
RESULTAT DE L'EXERCICE	249 080	271 252
PROVISIONS REGLEMENTEES	277 066	253 625
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	4 883 168	4 610 646
DETTE (1)	10 626 994	10 063 731
DETTE FINANCIERE (2)	6 008 216	5 036 376
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	5 779 090	4 697 672
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	229 125	338 703
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES		252
DETTE D'EXPLOITATION	4 458 254	4 775 492
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 157 883	3 323 001
DETTE FISCALES ET SOCIALES	1 113 992	1 271 043
AUTRES DETTE D'EXPLOITATION	186 378	181 447
DETTE DIVERSES	148 087	225 648
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	30 276	108 492
AUTRES DETTE DIVERSES	117 811	117 155
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	12 436	25 961
TOTAL GENERAL	15 510 162	14 674 377
(1) Dont à plus d'un an	3 623 395	3 404 760
Dont à moins d'un an	7 003 598	6 658 971
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	1 524 591	717 647



COMPTES DE RESULTAT

	Clôture au 31/10/16 Durée 12 mois	Clôture au 31/10/15 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	39 435 492	38 641 303
VENTES DE MARCHANDISES	38 689 816	37 769 215
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	511 886	628 660
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	39 201 703	38 397 875
REPRISES SUR PROVISIONS	14 501	26 350
TRANSFERTS DE CHARGES	93 061	90 208
AUTRES PRODUITS	126 226	126 868
CHARGES D'EXPLOITATION	38 882 084	38 017 036
ACHATS DE MARCHANDISES	30 563 478	30 184 914
VARIATION DES STOCKS	81 859	78 655
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	62 782	55 816
VARIATION DES STOCKS	(875)	2 051
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 116 354	2 920 427
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	532 365	546 051
SALAIRES ET TRAITEMENTS	2 782 522	2 754 512
CHARGES SOCIALES	812 446	736 400
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	882 677	683 215
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	17 444	14 501
AUTRES CHARGES	31 027	40 489
RESULTAT D'EXPLOITATION	553 408	624 267
PRODUITS FINANCIERS	22 389	75 664
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	21 403	24 493
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	986	1 697
REPRISES SUR PROVISIONS		49 473
CHARGES FINANCIERES	144 040	153 611
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	30 000	
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	114 040	121 790
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT		31 820
RESULTAT FINANCIER	(121 650)	(77 946)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	431 757	546 320



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/10/16 Durée 12 mois	Clôture au 31/10/15 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	47 595	7 121
SUR OPERATIONS DE GESTION	13 545	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	34 049	7 121
CHARGES EXCEPTIONNELLES	102 411	183 673
SUR OPERATIONS DE GESTION	6 765	142
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	27 156	7 015
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	23 441	23 441
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	45 048	153 075
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(54 816)	(176 552)
PARTICIPATION DES SALARIES	53 970	68 290
IMPOTS SUR LES BENEFICES	73 891	30 226
<i>Total des produits</i>	<i>39 505 477</i>	<i>38 724 089</i>
<i>Total des charges</i>	<i>39 256 396</i>	<i>38 452 836</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	249 080	271 252
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a transféré sa station service le 09 juin 2016. Le montant de l'investissement s'élève à 790 k€ entièrement financé par emprunts bancaires.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 15 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	3 à 8 ans
- Agencements des constructions :	6 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vé nale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 1 000 actions de 600 euros.

Fonds commercial

* Quincaillerie Générale Lochoise	Fusion absorption d'une filiale le 01/11/2013	500 560
* DCLV « Sajou »	Résiliation de bail le 22/09/2010	150 000
* Station de lavage	Acquisition du 02/06/2015	60 000
		710 560

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	868 454	855		869 309
Immobilisations corporelles	14 579 246	1 026 562	678 395	14 927 413
Immobilisations financières - titres	687 499	3 358	27 156	663 701
Immobilisations financières - créances	1 123 630	242 024	13 698	1 351 956
	17 258 830	1 272 799	719 249	17 812 379

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	99 380	2 868		102 249
Immobilisations corporelles	8 393 622	924 858	678 395	8 640 085
	8 493 003	927 727 (*)	678 395	8 742 334
(*) Dont dotation :				
. linéaire		825 086		
. dégressive		57 591		
. exceptionnelle		45 049		

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	253 625	23 442		277 067
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Dépréciations de l'actif immobilisé (1)		30 000		30 000
Dépréciations de l'actif circulant (2)	86 260	17 445	14 501	89 203
	339 885	70 886 (*)	14 501 (*)	396 270
(*) Dont :				
. exploitation		17 445	14 501	
. financier		30 000		
. exceptionnel		23 442		

(1) Dans le cadre d'une convention de parrainage il a été constaté une provision pour dépréciation de créance pour un montant de 30 k€.

(2) La provision pour dépréciation de l'actif circulant intègre notamment un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie, en vue d'obtenir la restitution de ristournes perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs.

La part reversée par la société coopérative nationale à la société SOLODIS et restituée par cette dernière, s'élève à 72 k€.

Le tribunal de commerce de Paris a débouté la partie adverse, mais un arrêt rendu par la Cour d'Appel de Paris a infirmé ce jugement. Dans l'attente de la décision de la Cour de Cassation, un pourvoi ayant été formé contre cet arrêt, les présents comptes annuels intègrent une provision pour litige de 72 k€, issu du risque de restitution desdites ristournes.

Biens pris en crédit-bail**Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 351 956	412 684	939 273
Acomptes versés sur commandes	148 162	148 162	
Créances d'exploitation	1 580 580	1 580 580	
Créances diverses	321 258	321 258	
Charges constatées d'avance	151 601	151 601	
	3 553 558	2 614 286	939 273

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	1 527 621	1 527 621		
Emprunts bancaires (1)	4 251 470	742 451	2 524 911	984 108
Emprunts & dettes financières divers (2)	229 125	114 748	114 377	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	4 458 255	4 458 255		
Dettes diverses	148 087	148 087		
Produits constatés d'avance	12 436	12 436		
	10 626 995	7 003 599	2 639 288	984 108

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	3 030
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	1 133 260
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	858 815
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	37 080

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement **Néant**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	29 227 454
- Drive	1 953 171
- Station service	8 021 078
	<u>39 201 703</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein se décompose ainsi :

- Cadres	4
- Agents de maîtrise	21
- Employés	92
	117

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2014, qui s'élève à 148 207 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2015, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1er janvier 2016.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 141 946 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Subvention économie d'énergie		13 546
Cession d'immobilisations financières	27 156	24 049
Pénalités et amendes non déductibles	6 765	
Dotations aux amortissements dérogatoires	23 442	
Dotations exceptionnelles sur mise au rebut	45 049	
Cession d'immobilisations corporelles		10 000
	102 412	47 595

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	-
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	53 970
	53 970

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, et diminuée de crédits d'impôts.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	107 898
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 34 007
	<u>73 891</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	102 933
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	107 033

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, gage du matériel) à hauteur de 3 940 441 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	2 775 985	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective nationale du commerce de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 36 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : 2015.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 321 000 €

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ou les usages applicables dans l'entreprise prévoient le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail.

Entreprises liées **Néant**

Filiales et participations détenues **Néant**

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

**DÉPÔT AU
GREFFE**

SOLODIS

Société par Actions Simplifiée

La Cloutière

37600 PERRUSSON

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 octobre 2016

SOLODIS

Société par Actions Simplifiée

La Cloutière
37600 PERRUSSON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2016

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 octobre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SOLODIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Tours, le 26 avril 2017

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Olivier ROZES

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de Résultat

Annexe



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/10/16 Durée 12 mois			Clôture au 31/10/15 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	17 812 379	8 772 333	9 040 045	8 765 827
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	869 308	102 248	767 060	769 074
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	5 500		5 500	5 500
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	103 248	102 248	1 000	3 014
FONDS COMMERCIAL (1)	760 560		760 560	760 560
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 927 412	8 640 085	6 287 327	6 185 623
TERRAINS	252 192	17 970	234 222	185 870
CONSTRUCTIONS	9 811 597	5 578 113	4 233 484	4 627 647
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	3 560 757	2 028 503	1 532 253	1 182 141
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	1 256 756	1 015 497	241 259	174 045
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	46 107		46 107	15 918
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	2 015 657	30 000	1 985 657	1 811 129
PARTICIPATIONS	270		270	270
TITRES IMMOBILISES DIVERS	663 431		663 431	687 229
PRETS	1 209 536	30 000	1 179 536	981 209
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	142 420		142 420	142 420
ACTIF CIRCULANT	6 559 320	89 203	6 470 117	5 908 550
STOCKS ET EN-COURS	3 913 553		3 913 553	3 994 537
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	21 958		21 958	21 083
MARCHANDISES	3 891 594		3 891 594	3 973 453
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	148 162		148 162	116 166
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 580 580	17 444	1 563 135	991 856
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	591 448	17 444	574 003	222 339
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	989 132		989 132	769 516
CREANCES DIVERSES (3)	321 258	71 758	249 499	537 312
DISPONIBILITES	444 165		444 165	149 614
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	151 601		151 601	119 064
TOTAL GENERAL	24 371 700	8 861 537	15 510 162	14 674 377
(1) Dont droit au bail			50 000	50 000
(2) Dont à moins d'un an			412 684	519 264
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/10/16 Durée 12 mois	Clôture au 31/10/15 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	4 883 168	4 610 646
CAPITAL	600 000	600 000
RESERVES	3 757 021	3 485 768
RESERVE LEGALE	60 000	60 000
AUTRES RESERVES	3 697 021	3 425 768
RESULTAT DE L'EXERCICE	249 080	271 252
PROVISIONS REGLEMENTEES	277 066	253 625
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	4 883 168	4 610 646
DETTES (1)	10 626 994	10 063 731
DETTES FINANCIERES (2)	6 008 216	5 036 376
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	5 779 090	4 697 672
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	229 125	338 703
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES		252
DETTES D'EXPLOITATION	4 458 254	4 775 492
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 157 883	3 323 001
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 113 992	1 271 043
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	186 378	181 447
DETTES DIVERSES	148 087	225 648
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	30 276	108 492
AUTRES DETTES DIVERSES	117 811	117 155
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	12 436	25 961
TOTAL GENERAL	15 510 162	14 674 377
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	3 623 395 7 003 598	3 404 760 6 658 971
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	1 524 591	717 647



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/10/16 Durée 12 mois	Clôture au 31/10/15 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	39 435 492	38 641 303
VENTES DE MARCHANDISES	38 689 816	37 769 215
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	511 886	628 660
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	39 201 703	38 397 875
REPRISES SUR PROVISIONS	14 501	26 350
TRANSFERTS DE CHARGES	93 061	90 208
AUTRES PRODUITS	126 226	126 868
CHARGES D'EXPLOITATION	38 882 084	38 017 036
ACHATS DE MARCHANDISES	30 563 478	30 184 914
VARIATION DES STOCKS	81 859	78 655
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	62 782	55 816
VARIATION DES STOCKS	(875)	2 051
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 116 354	2 920 427
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	532 365	546 051
SALAIRES ET TRAITEMENTS	2 782 522	2 754 512
CHARGES SOCIALES	812 446	736 400
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	882 677	683 215
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	17 444	14 501
AUTRES CHARGES	31 027	40 489
RESULTAT D'EXPLOITATION	553 408	624 267
PRODUITS FINANCIERS	22 389	75 664
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	21 403	24 493
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	986	1 697
REPRISES SUR PROVISIONS		49 473
CHARGES FINANCIERES	144 040	153 611
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	30 000	
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	114 040	121 790
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT		31 820
RESULTAT FINANCIER	(121 650)	(77 946)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	431 757	546 320



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/10/16 Durée 12 mois	Clôture au 31/10/15 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	47 595	7 121
SUR OPERATIONS DE GESTION	13 545	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	34 049	7 121
CHARGES EXCEPTIONNELLES	102 411	183 673
SUR OPERATIONS DE GESTION	6 765	142
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	27 156	7 015
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	23 441	23 441
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	45 048	153 075
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(54 816)	(176 552)
PARTICIPATION DES SALAIRES	53 970	68 290
IMPOTS SUR LES BENEFICES	73 891	30 226
<i>Total des produits</i>	<i>39 505 477</i>	<i>38 724 089</i>
<i>Total des charges</i>	<i>39 256 396</i>	<i>38 452 836</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	249 080	271 252
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées		
Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a transféré sa station service le 09 juin 2016. Le montant de l'investissement s'élève à 790 k€ entièrement financé par emprunts bancaires.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 15 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	3 à 8 ans
- Agencements des constructions :	6 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 1 000 actions de 600 euros.

Fonds commercial

* Quincaillerie Générale Lochoise	Fusion absorption d'une filiale le 01/11/2013	500 560
* DCLV « Sajou »	Résiliation de bail le 22/09/2010	150 000
* Station de lavage	Acquisition du 02/06/2015	60 000
		710 560

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	868 454	855		869 309
Immobilisations corporelles	14 579 246	1 026 562	678 395	14 927 413
Immobilisations financières - titres	687 499	3 358	27 156	663 701
Immobilisations financières - créances	1 123 630	242 024	13 698	1 351 956
	17 258 830	1 272 799	719 249	17 812 379

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	99 380	2 868		102 249
Immobilisations corporelles	8 393 622	924 858	678 395	8 640 085
	8 493 003	927 727 (*)	678 395	8 742 334
(*) Dont dotation : . linéaire		825 086		
. dégressive		57 591		
. exceptionnelle		45 049		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	253 625	23 442		277 067
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Dépréciations de l'actif immobilisé (1)		30 000		30 000
Dépréciations de l'actif circulant (2)	86 260	17 445	14 501	89 203
	339 885	70 886 (*)	14 501 (*)	396 270
(*) Dont : . exploitation		17 445	14 501	
. financier		30 000		
. exceptionnel		23 442		

(1) Dans le cadre d'une convention de parrainage il a été constaté une provision pour dépréciation de créance pour un montant de 30 k€.

(2) La provision pour dépréciation de l'actif circulant intègre notamment un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie, en vue d'obtenir la restitution de ristournes perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs.

La part reversée par la société coopérative nationale à la société SOLODIS et restituée par cette dernière, s'élève à 72 k€.

Le tribunal de commerce de Paris a débouté la partie adverse, mais un arrêt rendu par la Cour d'Appel de Paris a infirmé ce jugement. Dans l'attente de la décision de la Cour de Cassation, un pourvoi ayant été formé contre cet arrêt, les présents comptes annuels intègrent une provision pour litige de 72 k€, issu du risque de restitution desdites ristournes.

Biens pris en crédit-bail	Néant
----------------------------------	--------------

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 351 956	412 684	939 273
Acomptes versés sur commandes	148 162	148 162	
Créances d'exploitation	1 580 580	1 580 580	
Créances diverses	321 258	321 258	
Charges constatées d'avance	151 601	151 601	
	3 553 558	2 614 286	939 273

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	1 527 621	1 527 621		
Emprunts bancaires (1)	4 251 470	742 451	2 524 911	984 108
Emprunts & dettes financières divers (2)	229 125	114 748	114 377	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	4 458 255	4 458 255		
Dettes diverses	148 087	148 087		
Produits constatés d'avance	12 436	12 436		
	10 626 995	7 003 599	2 639 288	984 108

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	3 030
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	1 133 260
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	858 815
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	37 080

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement	Néant
--	--------------

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	29 227 454
- Drive	1 953 171
- Station service	8 021 078
	39 201 703

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein se décompose ainsi :

- Cadres	4
- Agents de maîtrise	21
- Employés	92
	117

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2014, qui s'élève à 148 207 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2015, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1er janvier 2016.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 141 946 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Subvention économie d'énergie		13 546
Cession d'immobilisations financières	27 156	24 049
Pénalités et amendes non déductibles	6 765	
Dotations aux amortissements dérogatoires	23 442	
Dotations exceptionnelles sur mise au rebut	45 049	
Cession d'immobilisations corporelles		10 000
	102 412	47 595

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	-
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	53 970
	53 970

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, et diminuée de crédits d'impôts.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	107 898
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 34 007
	<u>73 891</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	102 933
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	107 033

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, gage du matériel) à hauteur de 3 940 441 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	2 775 985	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective nationale du commerce de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 36 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : 2015.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 321 000 €

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ou les usages applicables dans l'entreprise prévoient le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail.

Entreprises liées**Néant****Filiales et participations détenues****Néant****Honoraires de commissariat aux comptes**

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

SOLODIS
Société par actions simplifiée au capital de 600 000 euros
Siège social : La Cloutière - 37600 PERRUSSON
330 265 521 RCS TOURS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 AVRIL 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 249 080,36 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	249 080,36 euros
A titre de dividendes	160 000,00 euros
Soit 160,00 euros par action	
Le solde	89 080,36 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 3 786 101,43 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 159 040,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 960,00 euros.

Il est rappelé que les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il est rappelé en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/10/2013	270 000 €	1 000	268 380 €	1 620 €
31/10/2014	270 000 €	1 000	268 380 €	1 620 €
31/10/2015	/	1 000	/	/

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 avril 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Jean-Luc ROCHE

